

Le Ile concours sanitaire fédéral

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse : revue mensuelle des Samaritains suisses : soins des malades et hygiène populaire**

Band (Jahr): **29 (1921)**

Heft 3

PDF erstellt am: **10.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les travaux de concours sont les mêmes que ceux de 1920. Des formulaires d'admission ont été expédiés aux sections; ils doivent être retournés au Comité central avant le 15 février.

Chaque participant recevra une médaille, sans frais pour lui. Le coût de ces insignes sera supporté par moitié par le Comité central et par la section organisatrice, Lausanne.

Les dons pour les vainqueurs sont à adresser au président du comité d'organisation à Lausanne, M. le major D^r Exchaquet.

Lucerne, le 5 février 1921.

Au nom du Comité central,
J. HONAUER, président.



Le II^e concours sanitaire fédéral

Le II^e concours sanitaire fédéral, qui devait avoir lieu l'an passé et qui a été ajourné, est définitivement fixé aux 7 et 8 mai 1921, à Lausanne. Il est organisé, sous la présidence du major médecin D^r Exchaquet, par la section de Lausanne de la Société militaire sanitaire suisse. Le programme comporte des concours de sections et des concours individuels.

Les concours de sections comprendront :

I^{re} catégorie: Installation d'une infirmerie de régiment. II^e catégorie: Installation d'une infirmerie de bataillon. III^e catégorie: Installation d'une infirmerie de compagnie. Le matériel à disposition sera le matériel sanitaire et d'improvisation.

Un second concours comportera un exercice de pansement, de fixation et de transport à bras par deux hommes à l'occasion d'une blessure de tir. Pansement, fixation à faire par deux hommes couchés; pour chaque blessé, l'équipement de campagne d'un soldat d'infanterie avec cartouches de manipulation, sera à disposition. Les conditions de l'exercice seront indiquées le jour du concours.

Pour les concours isolés, le programme prévoit: 1. Service auprès des lits de malades. Changement de lit. Prendre la température. Pouls. Respiration. Pose d'un pansement. Faire prendre les remèdes. Une infirmerie sera également à disposition. 2. Pansement et fixation, à l'occasion d'une blessure de tir, par un homme couché. Le soldat est équipé en soldat d'infanterie de campagne, avec cartouches de manipulation. Les conditions de ce second exercice seront indiquées le jour du concours seulement. La durée de chaque exercice sera fixée à vingt minutes.

